

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 105 (2002)

Artikel: Nouvelles données sur la présence de quelques petits mammifères en Ajoie
Autor: Blant, M. / Marchesi, P. / Holzgang, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles données sur la présence de quelques petits mammifères en Ajoie

M. Blant¹, P. Marchesi², O. Holzgang³
& T. Maddalena⁴

Introduction

Des recherches sur la richesse faunique en vertébrés et invertébrés s'effectuent actuellement en Suisse dans le cadre du programme de *monitoring* de la biodiversité (BDM-CH), lancé par l'OFEFP suite aux accords de Rio. En particulier, il est recherché dans le cadre de ce programme des preuves de présence annuelle pour chaque espèce dans chaque région biogéographique du pays (indicateur Z3: présence – absence des espèces). Les variations de la biodiversité de chacune des régions peut ainsi être suivie et enregistrée.

Pour les mammifères, les données concernant les espèces de grande taille sont généralement nombreuses, notamment pour les espèces chassées. Les recherches se concentrent donc sur la présence des espèces de petite taille, soit tout particulièrement sur les insectivores et les rongeurs. Les méthodes d'investigation sont principalement le piégeage ou l'analyse de pelotes de réjection de rapaces nocturnes. D'autres méthodes sont appliquées de manière complémentaire pour certaines espèces, comme la recherche d'observations directes (gliridés p. ex.), d'indices de présence ou de dégâts (rats), ou encore d'indices d'activité (taupinières de taupe et de campagnol terrestre).

Une session de 4 nuits de piégeages et d'observation de micromammifères a été effectuée par notre groupe dans l'est de l'Ajoie dans le cadre de ce programme de monitoring de la biodiversité en Suisse. Le but de ces investigations était de rechercher en particulier la musaraigne de Miller (*Neomys anomalus*) et la musaraigne bicolore (*Crocidura leucodon*) pour la région biogéographique «Jura». En effet, la consultation des cartes de l'*Atlas des mammifères de la Suisse* (Hausser, 1995) montre une forte probabilité de présence de ces espèces au nord-est de l'Ajoie. Les quelques données connues les concernant sont cependant très anciennes et fort lacunaires.

De manière générale, les données de présence de petits mammifères publiées pour le canton du Jura sont peu nombreuses. Des recherches ont été effectuées par Bouvier (1970) dans le Clos du Doubs, où sont effectués aussi régulièrement des piégeages de démonstration pour l'Université de Berne par J.-P. Airoidi (comm. pers.). Des analyses de pelotes de réjection de rapaces nocturnes ont été réalisées en vallée de Delémont par Anker et al. (1983) et en Ajoie par Buser-Stalder (1984).

Notre groupe de recherche s'efforce de combler ces lacunes régionales, en travaillant chaque année de manière plus intense une région particulière, comme en 2000 celle du Simplon (Marchesi et al., 2000).

Matériel et méthodes

200 pièges à micromammifères de type Longworth, Sherman, Deufa et Trip-Trap (petits et grands modèles) ont été posés durant 4 jours au mois de septembre 2001 (du 7 au 10.09.01) dans 24 stations des communes de Damphreux, Bonfol, Beurnevésin, Vendlincourt et Courchavon. Les zones humides ont particulièrement été visées (recherche de la musaraigne de Miller *N. anomalus*), ainsi que quelques zones plus sèches (recherche de la musaraigne bicolore *C. leucodon*). Un précédent piégeage test d'une nuit dans la région de Cornol au mois d'août (07-08.08.01) avait auparavant été réalisé. Une description sommaire des sites est donnée dans la liste du tableau 1.

Les pièges ont été appâtés avec des boulettes formées d'un mélange de viande hachée et de flocons d'avoine, épicé au beurre de cacahuète.

Toutes les observations d'animaux ou de leurs indices (traces d'activité, crottes, empreintes, etc.) ont été notées, afin de compléter notre image de la faune mammalienne envers les espèces qui n'ont pas été piégées avec les modèles utilisés (des trappes spécifiques sont nécessaires pour le campagnol terrestre *Arvicola terrestris*, la taupe *Talpa europaea*, ou le rat musqué *Ondatra zibethicus*).

Les animaux capturés ont été généralement relâchés sur place, sans marquage, aussitôt après détermination. Les individus morts ont été conservés pour confirmer les déterminations par les caractères crâniens et mis en collection (M. Blant).

Les pelotes d'effraie ont été collectées sur deux sites de nidification, à Damphreux (village) et à Bonfol (ferme isolée). Les pelotes ont été récoltées dans le nichoir et sur le sol sous l'entrée. Le «fond» n'a pas été récolté, seules les pelotes de l'année de reproduction écoulée ont été prises. Des pelotes ont été trouvées également sur deux sites de repos, dans un pâturage à proximité des marais de Damphreux et au pied de la tour de Courchavon.

Site	Lieux-dits	Milieux	Altitude	Coordonnées
En Prâtchi / Dampheux	En Prâtchi	Mégaphorbiaie, bord de ruisseau	425	575.500/258.900
	En Prâtchi	Prairie humide, bord de ruisseau	430	575.750/258.850
	En Prâtchi	Prairie humide	430	575.700/258.800
	La Vouèvre	Forêt humide	425	575.400/259.100
	En Prâtchi	Loge	450	576.000/258.625
Etangs / Dampheux	Chèvre Morte	Prairie sèche	440	575.450/258.200
	Les Cœudres	Rive d'étang	425	575.550/258.100
	Les Cœudres	Prairie humide	425	575.550/258.250
	Aval étangs	Ruisseau	420	575.000/258.275
Etangs / Bonfol	Champ de Manche	Rive d'étang	440	579.450/258.000
	Champ de Manche	Rive d'étang	445	579.550/258.100
	Sablière	Hangar	440	578.875/257.900
	Neuf étang	Ruisseau forestier	440	579.450/257.600
	Neuf étang	Forêt humide	440	579.400/257.600
	Rond Prérat	Etang	440	580.300/257.600
	Rond Prérat	Cabane	440	580.300/257.600
	Les Rougeats	Forêt humide	445	579.025/256.850
	Les Rougeats	Cabane	440	579.050/256.950
La Combe aux chiens / Vendlincourt	Combe aux chiens	Ruisseau en forêt	440	577.950/256.650
	Combe aux chiens	Forêt humide	440	577.950/256.650
	Combe aux chiens	Ruisseau	440	578.100/256.650
	Vendline	Berge de rivière	440	578.375/256.750
Beurnevésin	Eglise	Village	440	577.250/260.350
	Vendline	Rivière	420	576.350/261.000
Courchavon	Tour cimetière	Mur / rochers apparents	430	571.100/254.400
	Courchavon	Haie	430	571.100/254.400
Cornol	La Montoie	Ruisseau forestier	490	579.700/251.550

Tableau 1 : Description succincte des sites de captures: lieux-dits, milieux inventoriés, altitude et coordonnées.

Les pelotes ont été ramollies dans de l'eau puis décortiquées avec soin, de manière à conserver les mandibules avec les crânes respectifs. Les résultats sont exprimés en nombre d'individus égal au nombre de crânes. Quelques mandibules isolées n'ont pas été prises en considération dans le tableau des résultats.

Un échantillon de mandibules de musaraigne carrelet ou musaraigne couronnée *Sorex araneus/coronatus* a été soumis pour identification

spécifique à l'Institut d'écologie – département de zoologie et d'écologie animale (IE-ZEA) de l'Université de Lausanne. Les mesures ont été faites par B. Pavillard, selon la méthode publiée par Hausser et Jammot (1974).

Résultats et discussion

Généralités

Le tableau 2 présente le détail des espèces observées par les méthodes des captures et des analyses de pelotes.

131 micromammifères ont été capturés au cours des 4 nuits de piégeage, pour un effort total de 881 nuits-pièges, ce qui représente en moyenne près de 15 captures/100 nuits-pièges.

Les piégeages ont permis de mettre en évidence 11 espèces de micromammifères (8 rongeurs, 3 insectivores) dans les stations étudiées, auxquelles s'ajoutent 4 autres espèces observées visuellement ou révélées par des indices de présence (3 rongeurs, 1 insectivore).

L'analyse des pelotes a permis de mettre en évidence 11 espèces également. Cependant, en tenant compte du genre *Apodemus* (les mulots) dont les deux espèces *flavicollis* (mulot à collier) et *sylvaticus* (mulot sylvestre) ont été trouvées dans les piégeages, c'est un total de 13 espèces qui est obtenu et qui peut être considéré comme faisant partie du régime alimentaire de l'Effraie dans cette région du Jura.

Le tableau 3 ci-dessous présente le résultat qualitatif des méthodes appliquées, soit les espèces mises en évidence à la fois par une méthode directe (piégeage ou observation) et une méthode indirecte (analyse des pelotes), ou par une seule des 3 méthodes (piégeage, observation ou analyse de pelotes).

Espèces révélées par le piégeage ou l'observation et par l'analyse des pelotes (n = 8)	<i>Arvicola terrestris</i> , <i>Clethrionomys glareolus</i> , <i>Crocidura russula</i> , <i>Microtus agrestis</i> , <i>Microtus arvalis</i> , <i>Mus domesticus</i> , <i>Neomys fodiens</i> , <i>Sorex araneus</i>
Espèces révélées par le piégeage uniquement (n = 4)	<i>Apodemus flavicollis</i> , <i>Apodemus sylvaticus</i> , <i>Glis glis</i> , <i>Rattus norvegicus</i>
Espèces révélées par les observations uniquement (n = 3)	<i>Ondatra zibethicus</i> , <i>Sciurus vulgaris</i> , <i>Talpa europaea</i>
Espèces révélées par les pelotes uniquement (n = 3)	<i>Micromys minutus</i> , <i>Sorex coronatus</i> , <i>Sorex minutus</i>

Tableau 3: Résultat qualitatif des méthodes appliquées.

	Dates	07-08.08 2001	07-10.9 2001	07-10.9 2001	08-10.09 2001	08-10.09 2001	08-10.09 2001	09-10.09 2001		21.08 2001	08.09 2001	21.08 2001	09.09 2001
	TOTAL CAPTURES	La Montoie/ Cornol	Prâchi/ Dampheux	Etangs/ Dampheux	Etangs/ Bonfol	Combe aux chiens Vendincourt	Beurnevésin	Courchavon	TOTAL PELOTES	Village/ Dampheux	Loge/ Dampheux	Les Fondrins/ Bonfol	Tour/ Courchavon
Nuits-pièges ou nombre de pelotes analysées	881	32	188	178	275	106	78	24	170	100	8	50	12
<i>Apodemus flavicollis</i>	43	7	8	3	16	8		1					
<i>Apodemus sylvaticus</i>	17	4	1	4	4	4							
<i>Apodemus sp.</i>	7	2	1	1	1	2			73	52	3	14	4
<i>Apodemus/Mus sp.</i>									5	4		1	
<i>Arvicola terrestris</i>	X		X	X	X				11	7		3	1
<i>Clethrionomys glareolus</i>	39	3	8	7	19	2			29	24	2	2	1
<i>Crocidura russula</i>	6						4	2	56	39		14	3
<i>Crocidura sp.</i>									8	7		1	
<i>Glis glis</i>	1				1								
<i>Micromys minutus</i>									1	1			
<i>Microtus agrestis</i>	8		1	7					8	3		3	2
<i>Microtus arvalis</i>	3		3						265	127	14	113	11
<i>Microtus sp.</i>									8	5		3	
<i>Mus domesticus</i>	1				1				6	4		2	
<i>Neomys fodiens</i>	1	1							3	1			2
<i>Neomys sp.</i>									1	1			
<i>Rattus norvegicus</i>	1			1									
<i>Ondatra zibethicus</i>	X			X	X	X	X						
<i>Sciurus vulgaris</i>	X												
<i>Sorex araneus/coronatus</i>	4		4						59	42		4	13
<i>Sorex minutus</i>									19	13	1		5
<i>Sorex sp.</i>									11	10			1
<i>Talpa europaea</i>	X		X	X	X	X							
Nombre total d'ind.	131	17	26	23	42	16	4	3	563	340	20	160	43

Tableau 2: Espèces observées par site de capture et de récolte de pelotes d'Effraie. Dates: dates de pose des pièges ou dates de récolte des pelotes. Nombres: nombre d'individus capturés ou nombre de crânes trouvés dans les pelotes. X: indices de présence observés sur le terrain.

Commentaires par espèces

Neomys anomalus et *N. fodiens*

La musaraigne de Miller (*Neomys anomalus*) n'a pas pu être recensée lors de nos travaux. Elle n'est connue actuellement dans la région jurassienne que par 2 occurrences (CSCF, comm. pers.):

COORXP	COORYP	LIEU	COMMUNE	CANTON	ANNÉE	OBSERVATEUR
507600	146600	Bassins	BASSINS	VD	1977	Vogel Peter
615000	258400	Dornach	DORNACH	SO	1916	Rahm Urs

Aucune donnée n'est connue dans la région ajoûlote. Néanmoins, les cartes de l'*Atlas des mammifères* considèrent sa probabilité de présence comme élevée, dans un habitat qui paraît favorable à l'espèce: Cantoni (1995) mentionne comme biotope les prairies humides et les bords de petits ruisseaux. La musaraigne de Miller pourrait être moins liée aux eaux courantes que sa consœur la musaraigne aquatique.

La présence de la musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*) a pu être révélée par les deux méthodes utilisées. Un individu de cette espèce a été piégé en lisière de la forêt de la Montoie, sur un petit ruisseau, à Cornol. Bien qu'absente des captures dans la région de Bonfol-Damphreux, l'analyse des pelotes indique que l'espèce est aussi présente dans cette région. L'effort de piégeage concentré dans les zones marécageuses, sur des petits ruisseaux à cours lent, à fond vaseux, probablement moins riches en micro-invertébrés que les cours d'eau plus importants, explique peut-être cette absence de captures.

Au sud de l'Ajoie, au pied des contreforts jurassiens, l'espèce est sans doute plus répandue sur les petits ruisseaux à cours plus rapide, au fond caillouteux ou graveleux plus riche en benthos, comme le démontre la capture réalisée à Cornol en une seule nuit de piégeage avec seulement 32 pièges.

Sorex araneus et *S. coronatus*

La musaraigne couronnée (*S. coronatus*) est présente en Suisse en plaine au nord des Alpes (Hausser, 1978). La musaraigne carrelet (*S. araneus*) est généralement présente à plus haute altitude, dès 1000

mètres, mais un certain nombre de stations de basse altitude existent, notamment dans les régions marécageuses (voir p. ex. Holzgang et Pfunder, 2002). A Bonfol, Hausser (1978) note la musaraigne carrelet à proximité des étangs, dans les roseaux ou dans des prés humides ainsi que dans un roncier. Il mentionne la musaraigne couronnée en forêt.

La musaraigne carrelet et la musaraigne couronnée sont donc sympatriques dans la région ajoulote (Hausser, 1995a, 1995b), ce que confirment nos données. Selon les déterminations effectuées à l'Université de Lausanne, la musaraigne couronnée serait plus fréquente que la musaraigne carrelet.

COMMUNE	SITE	MÉTHODE	<i>S. araneus</i>	<i>S. coronatus</i>
Damphreux	En Prâtchi	captures	3	0
Damphreux	Village	pelotes	3	18
Bonfol	Les Fondrins	pelotes	1	2
Courchavon	Tour	pelotes	0	9
TOTAL			7	29
%			19.4	80.6

Nos captures dans les prairies humides de Damphreux (En Prâtchi) n'ont révélé la présence que de la musaraigne carrelet. L'analyse des pelotes révèle la présence des deux espèces, dans la région de Bonfol-Damphreux, alors qu'à Courchavon dans la vallée de l'Allaine seule la musaraigne couronnée a été capturée par l'Effraie.

Sorex minutus

La musaraigne pygmée n'apparaît dans nos résultats que dans l'analyse des pelotes. Cette espèce pourtant largement présente en Suisse exploite aussi les milieux marécageux (Hausser, 1995c), et aurait donc dû apparaître dans nos relevés par piégeages.

Elle est citée dans les résultats de piégeages de Bouvier (1970) dans le Clos du Doubs, où nous l'avons également retrouvée en 2001 dans un piégeage test réalisé à Montmelon, le 18.10.01.

Crocidura leucodon et *C. russula*

La musaraigne bicolore n'a pas pu être recensée lors de nos travaux. Elle n'est connue actuellement dans la région jurassienne que par 3 occurrences (CSCF, comm. pers.):

COORXP	COORYP	LIEU	COMMUNE	CANTON	ANNÉE	OBSERVATEUR
617900	248800	Lauwil	LAUWIL	BL	1928	Rahm Urs
571200	254400	Courchavon	COURCHAVON	JU	1966	Meylan André
572800	251800	Château	PORRENTROY	JU	1966	Meylan André

Deux d'entre elles concernent la région ajoulote, dans la vallée de l'Allaine. Genoud (1995) mentionne comme biotope les habitats ouverts de plaine, en particulier «les jardins, mais aussi les haies, les marais et les lieux en friche éloignés des habitations humaines».

Toutes nos crocidures capturées ont été identifiées comme étant des musaraignes musettes (*C. russula*), certainement beaucoup plus courantes et répandues que la musaraigne bicolore dans la région ajoulote. L'absence de cette dernière dans l'analyse des pelotes nous incite à penser que sa recherche va s'avérer difficile, des populations pouvant être extrêmement localisées malgré la multiplicité des habitats potentiels cités.

Micromys minutus

La souris des moissons est présente dans l'analyse des pelotes, par un individu dans l'échantillon du village de Damphreux. Rare en Suisse, l'espèce a été notée déjà en Ajoie par Buser-Stalder (1984), et à Bonfol dans les années 60 (Mäder, 1976). Nous n'avons trouvé en 2001 à Damphreux aucun indice de présence le long des ruisseaux ou dans les zones humides où les pièges ont été posés. Cette espèce discrète est donc difficile à mettre en évidence. En 2002, nous avons cependant pu confirmer sa présence grâce à la découverte d'un nid dans la cariçaie ceinturant un des étangs. La présence de la souris des moissons dans les pelotes de réjection d'Effraie a permis en Suisse de révéler l'espèce récemment aussi au Tessin et dans le canton de Saint-Gall (Rahm, 1995).



❶ Une musaraigne aquatique, *Neomys fodiens* (Simplon). La musaraigne de Miller (*N. anomalus*) est très semblable, seules diffèrent la longueur de la frange de poils de la queue et la forme de la limite de coloration noir-blanc sur la joue.



❷ La musaraigne carrelet, *Sorex araneus*, hôte des prairies marécageuses de Damphreux. La répartition de cette espèce est montagnarde (>1000 m), avec des isolats en plaine dans les régions marécageuses du Plateau où la pression de concurrence de la musaraigne couronnée, *Sorex coronatus* est moindre.



❸ Nid de la souris des moissons, *Micromys minutus*, découvert tout récemment à Damphreux, le 22 octobre 2002. Suite à la présence d'un crâne dans une pelote de réjection d'Effraie, l'espèce était pressentie sur ce site, mais la localisation précise de la colonie manquait. Le nid observé se trouve dans la cariçaie d'une zone atterrie, et est tressé directement dans les hautes herbes au-dessus de l'eau.

❹ La musaraigne musette, *Crocidura russula*, répandue en Ajoie. La musaraigne bicolore, *C. leucodon* a également la pointe des dents blanche, mais possède une robe plus contrastée entre le dos, plus foncé que chez *russula*, et le ventre.



Autres espèces

Comme dans la plupart des piégeages de ce type, les mulots (*Apodemus sp.*) sont les micromammifères les plus fréquemment capturés (plus de 50 %, tableau 4). Nos distinctions morphologiques entre les deux espèces ne peuvent pas être, comme cela est bien connu, absolument fiables, mais certains individus présentaient au niveau du collier des types *flavicollis* ou *sylvaticus* tout à fait caractéristiques. Dans l'analyse des pelotes, nous avons renoncé à distinguer les deux espèces malgré les critères proposés (voir p. ex. Chaline *et al.*, 1974), les crânes étant le plus souvent endommagés ou incomplets. La souris domestique (*Mus domes-*

Espèces	% captures	% pelotes
<i>Apodemus flavicollis/sylvaticus</i>	51.1	12.6
<i>Arvicola terrestris</i>	X	1.9
<i>Clethrionomys glareolus</i>	29.8	5.0
<i>Crocidura russula</i>	4.6	11.0
<i>Glis glis</i>	0.8	
<i>Micromys minutus</i>		0.2
<i>Microtus agrestis</i>	6.1	1.4
<i>Microtus arvalis</i>	2.3	45.6
<i>Mus domesticus</i>	0.8	1.0
<i>Neomys fodiens</i>	0.8	0.7
<i>Rattus norvegicus</i>	0.8	
<i>Ondatra zibethicus</i>	X	
<i>Sciurus vulgaris</i>	X	
<i>Sorex araneus/coronatus</i>	3.1	12.1
<i>Sorex minutus</i>		3.3
<i>Talpa europaea</i>	X	
Indéterminées		5.3
Total	100.0	100.0

Tableau 4: Proportions respectives des espèces obtenues par piégeage et dans l'analyse des pelotes. X: indices de présence observés dans le terrain.

ticus) a été capturée (1 ind.) en bordure d'un étang à Bonfol. Elle n'est pas non plus présente en grand nombre dans les pelotes puisque seulement 6 individus ont été identifiés sur près de 600 crânes (1.0 %).



⑥ Le campagnol des champs, *Microtus arvalis*, proie principale trouvée dans les pelotes d'effraie.



⑦ Damphreux, prairies humides de En Prâtchi.



③ Bonfol, les étangs et les prairies humides attenantes où les captures ont été réalisées.

Le campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*) semble peu abondant dans la région, puisque seuls 11 crânes ont été trouvés dans les pelotes (1.9 %) et quelques taupinières attribuables à cette espèce notées çà et là. Les indices de présence de la taupe (*Talpa europaea*) nous ont paru plus nombreux. Le campagnol agreste (*Microtus agrestis*) et le campagnol des champs (*M. arvalis*) sont bien représentés, la première espèce en particulier sur les digues des étangs de Damphreux. Le campagnol rousâtre (*Clethrionomys glareolus*) a été rencontré dans tous les sites de capture comportant une couverture boisée, à l'exception d'une haie à Courchavon.

Un rat surmulot (*Rattus norvegicus*) a été capturé également sur une digue d'étang. Enfin, les traces d'activité du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) ont été notées à plusieurs reprises sur des petits cours d'eau (Damphreux, Vendlincourt), sur les rivières (Beurnevésin) et au bord des étangs (Bonfol, Damphreux).

Les pourcentages respectifs des différentes espèces obtenus par les deux méthodes d'analyse sont donnés dans le tableau 4. Bien que le régime alimentaire de l'Effraie dénote une chasse importante sur les milieux prairiaux (45.6 % de campagnol des champs), il reste particulièrement bien diversifié à Damphreux avec au moins 13 espèces. Les insectivores y sont souvent bien représentés (p. ex. Chaline *et al.*, 1974), mais une telle diversité d'espèces n'est pas le cas partout dans le Jura. Par exemple, seulement 7 taxons ont été obtenus à Courtételle et 8 taxons à Glovelier, dans des analyses de pelotes récoltées sur ces sites en 1999 (Blant *et al.*, 2003).

Conclusion

Les résultats obtenus dans cette campagne de piégeages n'ont pas permis de mettre en évidence deux espèces rares de la chaîne jurassienne, dont la présence est potentielle en Ajoie d'après l'*Atlas des mammifères de Suisse*. Des recherches de plus longue haleine sont sans doute nécessaires. Les espèces capturées montrent cependant des résultats intéressants, en particulier la présence de la musaraigne carrelet (*Sorex araneus*) dans les stations marécageuses de basse altitude.

Sur le plan du monitoring de la biodiversité, l'analyse des pelotes d'effraie utilisée en complément de piégeages ciblés dans le terrain est une méthode pouvant apporter des résultats fort intéressants. Outre une vision globale des principales espèces courantes (*Microtus*, *Arvicola*,...), elle permet la mise en évidence d'espèces plus rares pour lesquelles un effort de piégeages ou de recherches important serait nécessaire. Cette méthode a ainsi permis de confirmer la présence de la souris

des moissons (*Micromys minutus*), espèce pour laquelle la dernière donnée connue remonte au début des années 80 pour la région. Le temps investi est donc justement récompensé, pour autant que les terrains de chasse associés au nid du rapace soient relativement diversifiés. En effet, les sites d'analyse de pelotes en région jurassienne situés en plaine agricole intensive montrent une diversité d'espèces beaucoup plus restreinte, les rapaces se concentrant sur les proies les plus fréquentes, en particulier le campagnol des champs (*Microtus arvalis*) (Blant *et al.*, 2003).

Remerciements

Nous remercions très sincèrement Michel Rebetez qui nous a guidé sur le terrain pour la récolte des pelotes. Julien Oppliger a très soigneusement effectué le tri conséquent de ce matériel. Nous remercions également le service des forêts de la République et Canton du Jura pour la mise à disposition de la cabane des Rougeats, ainsi que l'Office des eaux et de la protection de la nature pour les autorisations. Nous remercions pour son soutien financier le programme BDM-CH de l'OFEFP et son coordinateur M. Darius Weber, ainsi que M. Blaise Pavillard pour la mesure des mandibules de *Sorex araneus/coronatus*, MM. André Meylan et Peter Vogel pour l'examen de quelques crocidures douteuses, M. Simon Capt (CSCF) pour la fourniture des informations nécessaires et M^{mes} Moni Pfunder et Nathalie Marchesi pour l'aide apportée sur le terrain.

Michel Blant (Neuchâtel), D^r ès sciences, est zoologue indépendant et travaille au sein de la communauté «faune concept», créée en 1997. Michel Blant est également mandaté par l'Office des eaux et de la protection de la nature pour les questions liées à la protection des chauves-souris dans le canton du Jura.

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

P. Marchesi (photos 1, 2, 3, 5, 8)

M. Blant (photos 4, 6, 7)

NOTES

¹Faune concept par M. Blant, Gratte-Semelle 20, 2000 Neuchâtel

²Faune concept par Bureau Drosera SA, 1890 Saint-Maurice

³Station ornithologique suisse, 6204 Sempach

⁴Faune concept par Bureau Maddalena & Moretti, 6672 Gordevio

BIBLIOGRAPHIE

- Anker P., Stucki P. et Lachat B., 1983. Régime alimentaire de la Chouette effraie (*Tyto alba*), du Hibou moyen-duc (*Asio otus*) et de la Chouette hulotte (*Strix aluco*) par l'analyse de pelotes de réjection. *Bulletin de la Société Protectrice des Oiseaux de Delémont* 9, 6-20.
- Blant M., Oppliger J. et Schaller J.-C., 2003. Régime alimentaire de l'effraie des clochers: analyse de quelques sites en région jurassienne. *Nos Oiseaux* 50, sous presse.
- Bouvier J.-C., 1970. Résultats de quelques piégeages de petits mammifères dans le Clos du Doubs. *Actes SJE 1970*, Porrentruy, 393-403.
- Buser-Stalder M., 1984. Régime alimentaire de la Chouette effraie, *Tyto alba*, durant les périodes de nidification 1978 et 1979 en Ajoie (Jura suisse). *Nos Oiseaux* 37, 392-394.
- Cantoni D., 1995. *Neomys anomalus*. In Hausser J. et al., 1995. *Mammifères de la Suisse*.
- Chaline J., Baudvin H., Jammot D. et Saint-Girons M.-C., 1974. *Les proies des rapaces (petits mammifères et leur environnement)*. Doin, Paris, 141 p.
- Genoud M., 1995. *Crocidura leucodon*. In Hausser J. et al., 1995. *Mammifères de la Suisse*.
- Hausser J., 1978. Répartition en Suisse et en France de *Sorex araneus* L., 1758 et de *Sorex coronatus* Millet, 1828 (*Mammalia, insectivora*). *Mammalia* 42 (3): 329-341.
- Hausser J., 1995a. *Sorex araneus*. In Hausser J. et al., 1995. *Mammifères de la Suisse*.
- Hausser J., 1995b. *Sorex coronatus*. In Hausser J. et al., 1995. *Mammifères de la Suisse*.
- Hausser J., 1995c. *Sorex minutus*. In Hausser J. et al., 1995. *Mammifères de la Suisse*.
- Hausser J. et Jammot D., 1974. Etude biométrique des mâchoires chez les *Sorex* du groupe *araneus* en Europe continentale (*Mammalia, insectivora*). *Mammalia* 38 (2): 324-343.
- Hausser J. et al., 1995. *Mammifères de la Suisse*. Répartition. Biologie. Ecologie. Birkhäuser Verlag, Basel: 501 pp.
- Holzgang O. et Pfunder M., 2002. *Von Mäusen und Spitzmäusen im Luzerner Mittelland*. Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Luzern, sous presse.
- Mäder G., 1976. *Oekologische und Ethologische Studien an Zwergmäusen*, 8-12.
- Marchesi P., Blant M., Holzgang O. et Maddalena T., 2000. Aperçu de la richesse en petits mammifères du Simplon et découverte de la taupe aveugle *Talpa caeca* (Savi, 1822) en Valais. *Bull. Murithienne* 118: 27-32.
- Rahm U., 1995. *Micromys minutus*. In Hausser J. et al., 1995. *Mammifères de la Suisse*.